

# **Rapport annuel 2010**

**Avril 2011**

## **Note :**

*Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été préparé par Transfert Environnement, puis révisé et complété par les membres du Comité.*

*Transfert Environnement, une entreprise de communication environnementale indépendante, a collaboré à la création du Comité de vigilance, anime les séances du Comité et réalise les comptes rendus des réunions.*

*Ce rapport annuel comprend une brève présentation du Comité de vigilance et de ses activités. Les principaux dossiers abordés par les membres y sont aussi décrits, de même que les résultats des travaux réalisés par le Comité.*

## TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| 1. CONTEXTE .....   | 1  |
| 2. ACTIVITÉS DU COMITÉ .....  | 4  |
| 3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS .....                                | 5  |
| 3.1 LES PLAINTES DES CITOYENS .....                                 | 5  |
| 3.2 LES VISITES DU MDDEP .....                                      | 9  |
| 3.3 LES TRAVAUX PRÉVUS ET RÉALISÉS SUR LE SITE .....                | 10 |
| 3.3.1 SYSTÈME DE CAPTAGE DES BIOGAZ .....                           | 10 |
| 3.3.2 SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX.....                           | 11 |
| 3.3.3 CENTRE DE FORMATION EN ENTREPRISE ET RÉCUPÉRATION (CFER)..... | 11 |
| 3.4 LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX ET DU BIOGAZ .....            | 12 |
| 3.4.1 EAUX SOUTERRAINES .....                                       | 12 |
| 3.4.2 EAUX DE SURFACE.....  | 12 |
| 3.4.3 ÉCHANTILLONNAGE DES PUITTS PRIVÉS.....                        | 12 |
| 3.4.4 SUIVI DES BIOGAZ.....   | 13 |
| 3.5 LE SUIVI DES ACTIVITÉS DU SITE .....                            | 13 |
| 3.5.1 GESTION POST-FERMETURE ET GARANTIE FINANCIÈRE .....           | 13 |
| 3.5.2 ACTIVITÉ « PORTES OUVERTES » .....                            | 14 |
| 3.5.3 PROJET DE DÉVELOPPEMENT .....                                 | 14 |
| 3.6 LE PROJET DE CENTRALE ÉLECTRIQUE ET DES SERRES DEMERS.....      | 14 |
| 3.7 LA MISE EN VALEUR COMMUNAUTAIRE DES PROPRIÉTÉS DE WM.....       | 14 |
| 3.8 LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU QUÉBEC.....              | 15 |
| 4. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE VIGILANCE.....              | 16 |

## 1. CONTEXTE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore a été mis en place le 26 septembre 2006. Il vise à associer de plus près la communauté au suivi des activités de Waste Management (WM). Son mandat a été précisé le 5 décembre 2006 lors de la première réunion officielle.

Ce mandat est le suivant :

- Faire des recommandations sur :
  - Le fonctionnement des installations,
  - L'atténuation des impacts sur l'environnement;
- Informer sur :
  - Les opérations du site,
  - Les projets de développement;
- Veiller à la conformité du lieu d'enfouissement avec les normes en vigueur.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidants du voisinage, des gestionnaires municipaux, des agriculteurs, des organismes socio-économiques et des groupes environnementaux. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres ou de leur statut dans l'organisme qu'ils représentent.

Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte rendu est rédigé et vérifié par les membres.

La composition du Comité à la fin de l'année 2010 était la suivante :

| Catégorie                                      | Fonction ou organisme   | Nom  |
|--|---|--|
| Représentants du voisinage                     | Président du Comité   | M. Jean-François Milot                               |
|  | Club du Faisan  | M. Daniel Ferland / Mme Madeleine Proulx (substitut) |
|  |   | Mme Diane Faucher                                    |
|  | Citoyens  | M. Serge Côté / Mme Sylvie Bouchard                  |
|  |   | M. Michel Fontaine                                   |
|  |   | M. Réal Lemire                                       |
| Représentants du milieu municipal              | MRC Drummond  | Mme Annick Verville / M. Michel Gagnon               |
|  |   | M. Michel Noël / M. Gilles Watier                    |
|  | Ville de Drummondville  | M. Roger Leblanc                                     |
|  |   | M. Vincent Chouinard / M. Philippe Mercure           |
| Représentants des groupes environnementaux     | COGESAF   | M. Richard Mathieu                                   |
|  | Bloc Vert   | Mme Marie-Pascale Duvieusart                         |
|  | Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ) | M. Camil Lauzière                                    |
| Représentants des organismes socio-économiques | Chambre de Commerce de Drummondville                            | Mme Chantal St-Martin                                |
| Représentant du milieu agricole                | UPA   | M. Denis Vadnais                                     |

| Représentants de Waste Management |   |   |
|-----------------------------------|---|---|
| Représentants du site             | Directeur général des lieux d'enfouissement au Québec | Daniel Brien                                      |
|                                   | Directeur de l'ingénierie et de l'environnement       | Ghislain Lacombe                                  |
|                                   | Directeur des opérations du site de Saint-Nicéphore   | Simon Mercier                                     |
|                                   | Directeur des affaires publiques                      | Martin Dussault                                   |
|                                   | Coordonnateur des relations communautaires            | Hugues Vincelette                                 |
| Animateur                         | <i>Transfert Environnement</i>                        | André Delisle et Marie Beaubien (substitut)       |
| Rapporteurs                       | <i>Transfert Environnement</i>                        | Alex Craft, Alexandra Boileau et Julie Malo-Sauvé |

Le présent rapport annuel rend compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Tout comme pour les comptes rendus des réunions, le rapport annuel est également accessible au public par le biais de la MRC de Drummond. Cela contribue à faire connaître le Comité à la population, à augmenter sa visibilité et son rayonnement, de même qu'à valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers.

Le contenu porte sur les activités et les principaux dossiers traités lors des différentes réunions tenues tout au long de l'année 2010. Les actions de suivi effectuées et en cours sont aussi présentées.

## 2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le Comité de vigilance de Saint-Nicéphore s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2010 soit le 24 février, le 9 juin, le 15 septembre et le 24 novembre. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont été abordés :

| Date                                  | Sujets traités   |
|---------------------------------------|--|
| Réunion du<br>24 février<br>2010      | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports d'activités :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Registre des plaintes</li> <li>• Registre des visites du MDDEP</li> <li>• Suivi des travaux et projets</li> <li>• Rapport annuel 2009</li> </ul> </li> <li>➤ Suivi sur la garantie financière</li> <li>➤ Politique québécoise de gestion des matières résiduelles</li> <li>➤ Aménagement de la propriété et des zones tampons</li> </ul>  |
| Réunion du 9<br>juin 2010             | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports d'activités               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Registre des plaintes</li> <li>• Registre des visites du MDDEP</li> <li>• Suivi « odeurs »</li> <li>• Suivi des travaux et projets</li> <li>• Approbation du rapport annuel 2009</li> </ul> </li> <li>➤ Suivi sur la garantie financière</li> <li>➤ Projet d'échantillonnage des puits à proximité</li> <li>➤ Consultation sur la mise en valeur communautaire des propriétés</li> <li>➤ Suivi sur le projet de politique québécoise de GMR et mémoire de WM</li> </ul>           |
| Réunion du<br>15<br>septembre<br>2010 | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports d'activités               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Registre des plaintes</li> <li>• Registre des visites du MDDEP</li> <li>• Suivi bruit et vibrations</li> <li>• Suivi des travaux et projets</li> <li>• Diffusion du rapport annuel 2009</li> </ul> </li> <li>➤ Suivi sur la garantie financière</li> <li>➤ Présentation des résultats de la campagne d'échantillonnage des puits privés</li> <li>➤ Historique de gestion post-fermeture de l'ancien site appartenant à la Ville</li> <li>➤ Journée « portes ouvertes »</li> </ul> |

| Date                              | Sujets traités  |
|-----------------------------------|---|
| Réunion du<br>24 novembre<br>2010 | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rapports d'activités               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Registre des plaintes</li> <li>• Registre des visites du MDDEP</li> <li>• Suivi bruit et vibrations</li> <li>• Suivi des travaux et projets</li> </ul> </li> <li>➤ Présentation de la lettre de garantie financière</li> <li>➤ Présentation des résultats du suivi environnemental des eaux du site</li> <li>➤ Consultation sur la mise en valeur communautaire des propriétés</li> <li>➤ Retour sur la journée « portes ouvertes »</li> </ul> |

### 3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS

Parmi les nombreux sujets abordés en 2010, les dossiers principaux sont les plaintes reçues, les visites du MDDEP, les travaux prévus et réalisés sur le site, la lettre de garantie bancaire sur la gestion post-fermeture du site, la gestion des eaux souterraines avec notamment le suivi des puits privés à proximité du site, le projet de centrale électrique et l'implantation d'un complexe de serres sur le site, la mise en valeur de la propriété de WM pour des activités communautaires ainsi que le suivi des activités au site et la gestion des matières résiduelles de manière générale.

#### 3.1 Les plaintes des citoyens

Certains citoyens émettent des plaintes à l'égard du lieu d'enfouissement à la municipalité de Drummondville, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ou directement auprès de WM. Ces plaintes sont traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler le problème le cas échéant. Lors des réunions du Comité, WM expose chacune de ces plaintes aux membres ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les nuisances pour la population. Le registre des plaintes présente la date et la nature de la plainte, les conditions météorologiques en vigueur au moment de la plainte ainsi que les mesures correctives mises en place. De plus, à la suite d'une demande des membres du Comité, le registre présente également la provenance de la plainte. Cette information a pour but de mieux situer les secteurs touchés par les problématiques.

17 plaintes ont été reçues en 2010, soit :

| Date de la plainte    | Température   | Provenance de la plainte        | Nature de la plainte                                     | Mesure(s) corrective(s)  |
|-----------------------|---------------|---------------------------------|--|--|
| 11 mars<br>(2010-01)  |               | De la Terrasse<br>St-Lucien     | Forte odeur  | Vérifier les systèmes de captage de biogaz, finir les travaux côté nord dans les cellules 5 à 8 (installation des nouvelles lignes de biogaz). |
| 14 avril<br>(2010-02) | Vent NO 7km/h | Rue des Sables<br>St-Nicéphore  | Odeurs de déchet   | Mettre en fonction le système mobile de neutralisant d'odeur, étendre granules dans la tranchée pour neutraliser les odeurs.                   |
| 23 avril<br>(2010-03) | Vent N 6 km/h | Rue des Sables<br>St-Nicéphore  | Odeurs   | Optimisation du réseau de captage des gaz, mise en marche du système permanent de neutralisant d'odeur.  |
| 30 avril<br>(2010-04) |               | Route Caya<br>St-Nicéphore      | Bruit de moteur la nuit précédente                       | Une étude du climat sonore sera effectuée afin d'évaluer l'impact des opérations du site dans ce secteur.                                      |
| 1 mai<br>(2010-05)    |               | Boul. St-Joseph<br>St-Nicéphore | Vibration très forte (événement survenu le 30 avril)     | Ajuster les débits des deux torchères.   |
| 3 mai<br>(2010-06)    |               | De la Seigneurie<br>St-Lucien   | Vibration dans sa maison (événement survenu le 30 avril) | Ajuster les débits des deux torchères.   |
| 10 mai<br>(2010-07)   |               | Des Sables<br>St-Nicéphore      | Fortes odeurs  | Fin du creusage de tranchées sur le site.  |

| Date de la plainte      | Température                                   | Provenance de la plainte | Nature de la plainte   | Mesure(s) corrective(s)   |
|-------------------------|---|--------------------------|--|---|
| 26 mai<br>(2010-08)     |   | Boul. Allard             | Vrombissement régulier   | Une étude du climat sonore sera effectuée afin d'évaluer l'impact des opérations du site dans ce secteur et des modifications seront apportées aux surpresseurs du système de traitement d'eau afin de limiter l'impact sonore. |
| 15 juillet<br>(2010-09) | Vent faible, aucune précipitation             | Club du Faisan           | Odeurs de déchets en avant-midi                                      | S'assurer de l'opération optimale du système de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs.   |
| 22 juillet<br>(2010-10) | Ensoleillé avec passages nuageux, vent modéré | Club du Faisan           | Odeur désagréable, première plainte.                                 | Ajuster la dose de neutralisant d'odeur.  |
| 25 juillet<br>(2010-11) | Vent d'ouest 11km/h, aucune précipitation     | St-Lucien                | Odeurs de déchets dimanche le 25 juillet vers 21:25. Intensité forte | S'assurer de l'opération optimale du système de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs.   |
| 11 août<br>(2010-12)    | Vent d'est                                    | Boul. St-Joseph          | Odeurs fortes  | Enfouir rapidement le chargement qui cause les odeurs.  |
| 24 août<br>(2010-13)    | Vent nord-est, 6km/h                          | Boul. St-Joseph          | Odeur persistante de gaz depuis 2 jours.                             | S'assurer de l'opération optimale du système de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Amélioration du recouvrement intermédiaire.   |

| Date de la plainte       | Température           | Provenance de la plainte | Nature de la plainte  | Mesure(s) corrective(s)   |
|--------------------------|-----------------------|--------------------------|---|---|
| 05 octobre<br>(2010-14)  |                       | Boul. St-Joseph          | Odeurs depuis quelques jours  | Travaux en cours sur le site.<br><br>Amélioration de la gestion de certains types de déchets (boues) à risque de générer des odeurs.<br><br>S'assurer de l'opération optimale du système de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Amélioration du recouvrement intermédiaire. |
| 30 octobre<br>(2010-15)  | Vent d'ouest, 25 km/h | St-Nicéphore             | Odeurs<br>(message laissé dans une boîte vocale, aucun détail disponible) | S'assurer de l'opération optimale du système de captage du biogaz et du système de neutralisant d'odeurs. Amélioration du recouvrement intermédiaire.   |
| 22 novembre<br>(2010-16) | Vent nord-est, 7 km/h | Boul. Allard             | Bruit élevé<br>(bruit de la machinerie sur le site)                       | Étude de la firme Décibel en cours, des mesures de bruit sont prévues le 25 novembre.   |
| 22 novembre<br>(2010-17) | Vent d'est            | Boul. St-Joseph          | Fortes odeurs samedi le 20 novembre et lundi le 22 novembre               | Légère baisse de vacuum à la suite de problèmes avec une trappe à condensat samedi et dimanche.<br><br>À la suite de notre vérification, les odeurs du lundi semblent être liées à un évènement isolé au front de déchet  |

Durant l'année 2010, 12 des 17 plaintes reçues concernaient des problèmes d'odeurs reliées au front de déchets ou au biogaz. La vérification des installations, l'accélération des travaux ainsi que l'utilisation du système mobile et permanent de neutralisant d'odeurs ont été les mesures préconisées.

Les cinq autres plaintes concernaient le bruit ou les vibrations. WM a pris soin de vérifier et d'ajuster le débit de ses deux torchères ainsi que d'apporter des modifications aux surpresseurs du système de traitement de l'eau. De plus, une étude sur le climat sonore a été effectuée par la firme Décibel afin d'évaluer l'impact des opérations du site dans quelques secteurs, dont celui des plaignants. Des équipements ont été installés à ces endroits pour prendre des mesures en continu du climat sonore. Les résultats de cette étude seront disponibles et présentés au Comité au cours de l'année 2011, le but étant notamment d'avoir un modèle illustrant les effets sur le bruit des nouveaux aménagements prévus au site de Saint-Nicéphore, par exemple la centrale de production d'électricité à partir des biogaz.

### 3.2 Les visites du MDDEP

Les membres du Comité ont demandé à WM à être informés des visites du site effectuées par les inspecteurs du MDDEP. WM présente donc au Comité une version mise à jour du registre des visites du MDDEP à chacune des réunions. En tout, 23 inspections ont été effectuées par le MDDEP durant l'année 2010, soit :

| Date       | Raison de la visite         | Correctif apporté |
|------------|-----------------------------|-------------------|
| 15 janvier | Visite de routine – site    |                   |
| 27 janvier | Visite de routine – balance |                   |
| 18 février | Visite de routine – site    |                   |
| 23 février | Visite de routine – balance |                   |
| 16 mars    | Visite de routine – site    |                   |
| 25 mars    | Visite de routine – balance |                   |
| 22 avril   | Visite de routine – balance |                   |
| 22 avril   | Visite de routine – site    |                   |
| 11 mai     | Visite de routine – site    |                   |
| 11 mai     | Visite de routine – balance |                   |
| 3 juin     | Visite du RBS               |                   |
| 20 juillet | Visite de routine – balance |                   |
| 20 juillet | Visite de routine – site    |                   |
| 24 août    | Visite de routine – balance |                   |
| 24 août    | Visite de routine – site    |                   |

| Date         | Raison de la visite         | Correctif apporté |
|--------------|-----------------------------|-------------------|
| 21 septembre | Visite de routine – site    |                   |
| 21 septembre | Visite de routine – balance |                   |
| 19 octobre   | Visite de routine – balance |                   |
| 19 octobre   | Visite de routine – site    |                   |
| 11 novembre  | Visite de routine – site    |                   |
| 11 novembre  | Visite de routine – balance |                   |
| 16 décembre  | Visite de routine – site    |                   |
| 16 décembre  | Visite de routine – balance |                   |

Toutes les visites effectuées par le MDDEP étaient des visites régulières, pour lesquelles WM n'est pas avisé à l'avance, et au cours desquelles le MDDEP procède à des vérifications, par exemple l'efficacité du captage du biogaz, la réception et le contrôle des déchets, le recouvrement final, l'enfouissement, le registre, etc.

### 3.3 Les travaux prévus et réalisés sur le site

Au cours de l'année 2010, plusieurs travaux prévus sur le site, dont le principal est l'amélioration du système de captage des biogaz, ont retenu l'attention des membres du comité. Chacun d'eux a été expliqué aux membres du Comité qui ont ainsi pu en assurer le suivi à chaque rencontre.

#### 3.3.1 Système de captage des biogaz

Dès la première rencontre de l'année, M. Ghislain Lacombe, directeur de l'ingénierie et de l'environnement pour WM, a fait le suivi sur le déménagement de l'ancienne torchère et l'installation de la nouvelle, le système étant déjà fonctionnel.

Au cours de l'année 2010, la phase II des travaux d'amélioration du système de captage des biogaz (côté sud du site) a été amorcée avec les mêmes mesures qui avaient été préconisées pour la phase I (côté nord du site), surtout au niveau de la prévention et du contrôle des odeurs. À ce titre, WM a informé le Comité qu'il maintenait un calendrier des travaux basé principalement en automne pour éviter de faire les travaux susceptibles de créer des odeurs durant la période estivale, ce qui avait été demandé par le Comité en 2009. De plus, les mêmes directives ont été données pour l'entrepreneur et incluses dans le devis d'appel d'offres, par exemple, l'obligation de remblayer toute tranchée creusée à la fin de la journée ou encore l'interdiction de réaliser des travaux après 17h30, les fins de semaine et les jours fériés.

La phase II des travaux comprend :

- Installation de collecteurs;
- Forage et ajout de puits de captage verticaux pour être en mesure d'aspirer davantage de biogaz (a été complété en 2011);
- Remise en marche (programmation) des torchères.

De plus, un système a été mis en place pour permettre de chauffer le bâtiment du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER), mais aussi le réacteur biologique séquentiel (partie du système de traitement des eaux), grâce au biogaz. Ce système permet d'acheminer le biogaz aux différents bâtiments à alimenter.

### **3.3.2 Système de traitement des eaux**

Le Comité a également été mis au fait de l'évolution des travaux de construction du réacteur biologique séquentiel (RBS), un nouvel équipement pour le système de traitement des eaux. Il avait été convenu, puisque les eaux prétraitées sont envoyées à la station d'épuration des eaux usées de la Ville de Drummondville, d'améliorer la filière de traitement des eaux sur le site de WM avec un RBS, permettant de diminuer toutes les charges biologiques, dont l'azote ammoniacal. Le Comité a pu suivre l'évolution des travaux.

L'année 2010 a aussi permis à WM de compléter la transformation d'un bassin de récupération d'eau de pluie en bassin de sédimentation. Tout le réseau de fossés a été reconfiguré afin que les eaux de surface soient envoyées à ce bassin, qui a pour objectif de diminuer les matières en suspension dans l'eau et ainsi améliorer la qualité des eaux de surface. Les eaux décantées sont ensuite dirigées vers le ruisseau Paul-Boisvert de façon gravitaire tandis qu'une sédimentation se forme au fond du bassin. Le Comité de vigilance a pu suivre l'évolution de la demande d'autorisation ainsi que les travaux liés au projet au fil des rencontres.

### **3.3.3 Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)**

Les membres du Comité de vigilance se sont aussi intéressés aux travaux de construction du CFER de la Commission scolaire des Chênes. Certains ont pu assister à l'inauguration officielle du bâtiment, et tous ont eu droit à une visite du bâtiment, construit selon la certification environnementale *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED).

À la fin de l'année 2008, le projet d'implantation du CFER, en collaboration avec la Commission scolaire des Chênes, avait été présenté au Comité dans ses grandes lignes. Le suivi de l'acceptation du projet et l'avancement des travaux ont été réalisés tout au long de l'année 2009 au fil des rencontres. En septembre 2010, le CFER célébrait sa première rentrée et accueillait la première cohorte d'élèves.

### 3.4 Le suivi environnemental des eaux et du biogaz

À la dernière rencontre du Comité de l'année 2010, l'équipe de WM a fait un rappel sur les suivis environnementaux réalisés sur le site par rapport à la qualité de l'eau, que ce soit concernant les eaux souterraines, de surface ou les eaux de lixiviation.

#### 3.4.1 Eaux souterraines

Trois campagnes d'échantillonnage des eaux souterraines ont lieu sur le site de WM chaque année. WM est donc en mesure, si une problématique survient, de voir l'impact sur les eaux souterraines du site avant qu'il n'y ait un impact pour le voisinage. Les campagnes sont effectuées en juin, à la fin du mois d'août et en octobre ou novembre. Les puits de surveillance et les campagnes d'échantillonnage ainsi que les résultats de 2010 qui sont somme toute semblables à ceux de 2009 ont été présentés au Comité.

#### 3.4.2 Eaux de surface

Comme les membres du Comité se sont intéressés à la question des matières en suspension, les actions entreprises par WM au cours de l'année ont été rapportées au Comité, notamment le réaménagement des fossés de drainage et du bassin de sédimentation pour permettre la décantation de toutes les particules fines. WM a pu voir une amélioration de la situation dans le cadre des échantillonnages des eaux de surface de cette année. Une méthodologie précise sera développée pour 2011 pour suivre la présence des matières en suspension dans le ruisseau Paul-Boisvert, en collaboration avec le Groupe d'Aide pour la Recherche et l'Aménagement de la Faune (GARAF), à la suite des préoccupations soulevées à son égard par le Comité.

#### 3.4.3 Échantillonnage des puits privés

À plusieurs reprises au cours des rencontres de l'année 2008, la gestion des eaux souterraines et l'impact que pouvait avoir le site sur les puits d'approvisionnement en eau potable à proximité ont été abordés. Un projet d'inventaire des puits avait alors été mis sur pied pour évaluer les types de puits à proximité du site, leur utilisation et leurs caractéristiques. Le Comité avait alors convenu de procéder à l'échantillonnage de quelques-uns des puits recensés.

Le premier échantillonnage des puits a eu lieu en février 2009. Six puits privés aménagés dans le roc ont été échantillonnés en fonction des paramètres d'analyse de l'eau du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* (REIMR) et du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (RQEP). Les résultats obtenus avaient permis de conclure que le site d'enfouissement n'a pas d'influence sur la qualité de l'eau des citoyens du secteur.

À la suite de la présentation des résultats, le Comité a fait une demande pour qu'une nouvelle campagne d'échantillonnage soit réalisée sur les mêmes puits, mais cette fois au cours de la saison estivale. Cette campagne, sous la responsabilité de la firme DESSAU, a été réalisée en 2010 sur les mêmes puits qu'en 2009, soit cinq puits en aval et un en amont du site (selon le sens d'écoulement des eaux souterraines). Les résultats de la campagne 2010 sont très similaires à ceux de 2009. Un puits a montré un dépassement des normes pour les coliformes totaux et deux autres un dépassement au niveau du manganèse, un paramètre évalué en fonction du REIMR. Dans les deux cas, il a été établi que les dépassements n'étaient pas causés par la présence du lieu d'enfouissement. En ce qui a trait au manganèse, les deux puits avaient déjà présenté ce même dépassement en 2009. Il est présent dans l'eau à l'état naturel et les recommandations pour le manganèse dans l'eau potable sont établies sur des critères esthétiques.

#### **3.4.4 Suivi des biogaz**

Au niveau des biogaz, le Comité a pu être informé dès le début de l'année du suivi sur la présence de méthane dans un des puits de surveillance sur la propriété de WM qui avait été détectée en 2009. WM a expliqué tout le plan d'intervention pour régler la problématique, le suivi réalisé auprès du MDDEP ainsi que les résultats à jour de la surveillance des puits sur et à l'extérieur du site, dans le secteur de l'incident.

### **3.5 Le suivi des activités du site**

Une part importante des sujets traités par le Comité de vigilance concerne le suivi et les demandes d'information spécifiques sur les activités de WM à Saint-Nicéphore. Au cours de l'année 2010, les dossiers suivants ont été abordés par le Comité de vigilance.

#### **3.5.1 Gestion post-fermeture et garantie financière**

En 2009, les membres du Comité ont fait une demande formelle à WM afin que la compagnie se dote d'un mécanisme financier pour assurer la gestion post-fermeture du site de Saint-Nicéphore. Cette demande a fait l'objet d'une évaluation attentive de WM, qui après avoir précisé qu'un groupe spécifique était dédié à s'occuper des sites fermés au sein de l'entreprise, a proposé la mise en place d'une garantie financière pour la gestion post-fermeture. Cette garantie qui a été présentée a pris la forme d'une lettre de garantie bancaire émise par la Banque Scotia, au montant de 11 millions de dollars, pour couvrir les frais de gestion post-fermeture sur une période de 30 ans. La lettre, émise le 28 septembre 2010, a été présentée au Comité à la réunion de décembre. Les membres du Comité ont été mis au fait des échanges entre la division économique du MDDEP, WM et la banque. La lettre est renouvelable chaque année, par un avis de la banque.

### 3.5.2 Activité « portes ouvertes »

Le 25 septembre 2010, une journée « portes ouvertes » s'est tenue au lieu d'enfouissement. Les membres du Comité de vigilance avaient été invités à participer. En plus d'une visite du nouveau CFER avec des professeurs et des élèves, la venue des serres Demers et d'une usine de production d'électricité a été annoncée. Au total, environ 200 personnes se sont présentées lors de cette journée, la visite du nouveau CFER ayant constitué un attrait majeur.

### 3.5.3 Projet de développement

Finalement, WM a indiqué son intention de poursuivre ses activités au lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore. Des études techniques ont été entamées à ce propos au cours de l'année 2010. En accord avec les membres du Comité, une réunion spéciale portant uniquement sur le projet de développement sera éventuellement tenue lorsque l'annonce du projet sera imminente.

## 3.6 Le projet de centrale électrique et des serres Demers

Lors de la première rencontre de l'année, WM a annoncé qu'il avait obtenu, à la suite de la dernière rencontre du Comité de l'année 2009, une réponse favorable à l'égard de son projet de valorisation des biogaz, en regard d'un appel d'offres d'Hydro-Québec.

Le Comité a pu avoir une mise à jour périodique des projets de centrale électrique et de complexe de serres pour la production de tomates. Lors de chaque rencontre, M. Daniel Brien, directeur général des lieux d'enfouissement au Québec, a renseigné les membres du Comité sur l'évolution des deux projets et les ententes contractuelles. Au fil des discussions, WM a répondu aux interrogations des membres sur l'accès aux équipements, la circulation, le bruit, la grandeur du complexe de serres, le changement de zonage, etc.

Pour le moment, WM est confiant par rapport au respect des échéanciers des projets : la mise en service des serres est prévue pour le mois d'août 2012, soit avant la date limite pour débiter le contrat avec Hydro-Québec. Pour la centrale, WM est tenu d'être opérationnel pour le mois de décembre 2012, mais il y a possibilité de vendre l'électricité à partir du 1er juin 2012, ce que vise l'équipe de WM.

## 3.7 La mise en valeur communautaire des propriétés de WM

Au cours de l'année 2009, WM a présenté un processus de consultation qu'il avait l'intention de mettre en branle auprès d'intervenants ciblés de la communauté locale pour recueillir des suggestions pour la mise en valeur communautaire de la propriété de WM à Saint-Nicéphore. À la fin de l'année 2009, les rencontres avec les intervenants ciblés pour la consultation ont débuté et se sont poursuivies début 2010.

Une vingtaine d'organismes de la région ont été consultés, WM s'étant doté de critères d'évaluation pour les projets proposés :

- respecter les principes de développement durable;
- respecter la quiétude du voisinage;
- exiger un déboisement minimal;
- respecter des critères de sécurité et d'accessibilité;
- être compatibles entre eux;
- être viables financièrement (montage financier réaliste) et techniquement;
- être assez autonomes dans leur mise en œuvre et fonctionnement;
- être rassembleurs et apporter une valeur ajoutée à la communauté.

Pour les sections boisées, les projets envisagés visent davantage l'aménagement de sentiers par exemple. Les idées généralement retenues par WM et présentées au Comité sont la conservation et la recherche, l'interprétation de la nature et des infrastructures de loisir comme un mur d'escalade ou une patinoire. Le travail préliminaire de sélection par WM a donc évolué au cours de l'année 2010 et le tri plus exhaustif des projets, la rétroaction auprès des participants, l'évaluation des projets par le Comité de vigilance et les autorités municipales ainsi que la mise en œuvre des propositions retenues sont des étapes réservées pour 2011 et les années à venir.

### 3.8 La gestion des matières résiduelles au Québec

WM a abordé avec le Comité différents sujets traitant de la gestion des matières résiduelles au Québec. Une présentation sur le *Projet de nouvelle politique québécoise de gestion des matières résiduelles* du MDDEP a été réalisée. Le mémoire déposé par WM sur ce projet de politique a également été présenté aux membres du Comité de vigilance. Il présente une critique constructive et offre un éclairage sur la réalité opérationnelle et technique d'un gestionnaire de matières résiduelles

À plusieurs occasions, les membres du Comité ont interrogé WM sur certaines notions plus générales du domaine de la gestion des matières résiduelles, par exemple au sujet des redevances à l'enfouissement, de l'avenir des matières organiques et l'arrivée du bac brun à Drummondville, de l'orientation des choix technologiques dans les années à venir et du traitement de certains types de matières résiduelles.

Pour donner suite à un questionnement précis, un échange a également eu lieu lors de la réunion de septembre au sujet d'un ancien dépotoir appartenant à la Ville de Drummondville. Un représentant de la Ville au sein du Comité a présenté quelques informations sur l'historique et la gestion post-fermeture de ce site.

#### 4. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE VIGILANCE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore conclut sa quatrième année d'activités régulières.

Les activités du Comité ne se limitent pas à assister aux réunions courantes, puisque les membres participent aussi à des événements, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites du site, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller régulièrement les activités du site et leurs impacts possibles.

Du bilan de l'année 2010, le Comité a vu aboutir des dossiers dans lesquels il s'était investi, tels que la deuxième campagne d'échantillonnage de puits à proximité du site ainsi que l'obtention d'une lettre de garantie bancaire pour la gestion post-fermeture. Les membres étaient très heureux de pouvoir lire cette lettre au montant de 11 millions de dollars, qui offre une garantie supplémentaire pour l'environnement après la fermeture du site. De plus, le Comité a maintenu un suivi assidu des travaux qui se sont déroulés durant l'année en s'assurant de trouver réponse à leurs divers questionnements.

##### ***Priorités pour 2011***

Pour 2011, les priorités de travail concernent pour la plupart des sujets récurrents, notamment les nuisances causées par les activités du site. Les dossiers à suivre pour la prochaine année sont les suivants :

- Le projet de développement de l'aire d'enfouissement et le processus de pré-consultation;
- Le suivi de la qualité des eaux de surface, notamment du ruisseau Paul-Boisvert en ce qui a trait aux matières en suspension;
- Les résultats de l'étude de bruit de la firme Décibel;
- Les décisions sur les propositions retenues de la consultation de la population sur l'aménagement des propriétés du site à des fins communautaires;
- Les suites du projet de valorisation des biogaz et de l'implantation des serres Demers;
- Les impacts environnementaux (qualité de l'eau et traitement du lixiviat, qualité de l'air et traitement des biogaz, présence de méthane, etc.).